

CABINET BONO

NÉGOCIATEUR - RÉDACTEUR - SÉQUESTRE

SPÉCIALISTE EN TRANSACTION DE FONDS DE COMMERCE
DE BOULANGERIE - PATISserie et BAR - TABAC - PRESSE - RESTAURATION
TRANSACTION TOUTS FONDS DE COMMERCE

Honoraires sur vente immobilière

* Honoraires de négociation sur transaction immobilière

- Fixés à 6 000 € T.T.C. sur la fraction du prix jusqu'à 100 000 €

- 6% T.T.C. sur le prix supérieur à 100 000 €

Siège Social : CABINET BONO : 7 rue Aristide Briand - 02300 CHAUNY

☎ 03.23.52.73.47 - E-mail : contact@cabinet-bono.fr

SARL AU CAPITAL DE 10 000 € - RCS SAINT-QUENTIN 817 621 539 - INSCRIT CCI AISNE n° C 19 0201 2016 000 068 322 - Code APE/NAF : 6831 Z
DEPOT FONDS CLIENTS : IRNP SOISSONS N° 01135101716-43 - CAISSE GARANTIE S.O.A.N.F. N° SP 30 801 - 24, AVENUE DE SUFFREN - PARIS 15^e - GARANTIE 1 000 000 €

Toute documentation doit être vérifiée. Ne pas rater sans le concours du Cabinet, au divulguer les affaires proposées confidentiellement. En cas de litige les Tribunaux de Saint-Quentin sont seuls compétents.
Accepte le règlement des sommes dues par chèques libellés à mon nom ou ma qualité de mandataire d'un Centre de Gestion géré par l'administration fiscale.

CABINET BONO

NEGOCIATEUR · REDACTEUR · SEQUESTRE

SPECIALISTE EN TRANSACTION DE FONDS DE COMMERCE
DE BOULANGERIE · PATISSERIE et BAR · TABAC · PRESSE · RESTAURATION

HONORAIRES FONDS DE COMMERCE

* **Honoraires de négociation sur fonds de commerce :**

- Pour la tranche du prix de vente inférieure à 100 000 € H.T. : 6 000 Euros H.T.
- Pour le prix de vente supérieure à 100 000 € H.T. : 6 % H.T.

* **Honoraires de bail ou de renouvellement de bail sur fonds de commerce :**

50 % bailleur, 50 % locataire, à savoir :

- Bailleur : 965 € H.T.
- Locataire : 965 € H.T.

* **Honoraires de cession de droit au bail :**

Locataire : 965 € H.T.

* **Honoraires d'actes sur fonds de commerce :**

- Pour la tranche du prix de vente inférieure à 100 000 € H.T. : 5 000 € H.T.
- Pour le prix de vente supérieure à 100 000 € H.T. : 3,5 % H.T.

* **Frais honoraires de séquestre :**

1 % H.T. du prix de vente + forfait débours 250 € H.T. à la charge du vendeur, avec un minimum de 1 000 € H.T. + forfait débours 250 € H.T.

* **Honoraires de formalités (R.C., R.M., ...) :**

990 € H.T. à la charge de l'acquéreur

* **Frais honoraires de constitution de société (SNC, SARL)**

1 500 € H.T.

* **Honoraires d'actes sur convention de location-gérance de fonds de commerce :**

3 000 € H.T.

* **Honoraires – frais pour prise de garantie suivant acte de prêt :**

Basés sur le barème rapide A1 LANGLOÏS suivant rubrique « Suppléments pour prêts avec subrogation dans l'acte de vente » (ACTIVITE PROFESSIONNELLE)

* **Honoraires – frais pour mainlevées :**

Basés sur le barème rapide A1 LANGLOÏS suivant rubrique « Mainlevées greffe commerce »

* **Désarchivage dossier - copies documents :**

90 € H.T.

* **Révision loyer – courriers**

160 € H.T.

***T.V.A. EN VIGUEUR**

Siège Social : CABINET BONO : 7 rue Aristide Briand - 02300 CHAUNY

☎ 03.23.52.73.47 · E-mail : contact@cabinet-bono.fr

SARL AU CAPITAL DE 10 000 € · RCS SAINT-QUENTIN 817 624 539 · INSCRIT CCLAISNE n° CPI 0201 2016 000 003 322 · Code APE/NAF : 6831 Z ·
DÉPOT FONDS CLIENTS : BNP SOISSONS N° 01135101715 43 · CAISSE GARANTIE SOCAF N° SP 30 804 · 26, AVENUE DE SUFFREN · PARIS 15^e · GARANTIE 1.000 000 €

Toute documentation doit être vérifiée. Ne pas traiter sans le concours du Cabinet ni divulguer les affaires proposées confidentiellement. En cas de litige les Tribunaux de Saint-Quentin sont seuls compétents.
Accepte le règlement des sommes dues par chèques libellés à mon nom en ma qualité de membre d'un Centre de Gestion agréé par l'Administration fiscale